

**Allocution de Madame Antoinette DINGA-DZONDO, Ministre des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire à l'occasion de la cérémonie officielle de lancement du projet d'appui à l'inclusion productrice des personnes vulnérables « TELEMA »**

- + Mesdames, Messieurs les ministres et chers collègues ;**
- + Messieurs les Parlementaires ;**
- + Madame la doyenne du corps diplomatique ;**
- + Mesdames Messieurs les ambassadeurs et chefs de mission diplomatique accréditée au Congo ;**
- + Madame la Coordinatrice du Système des Nations Unies ;**
- + Madame la Représentante-Résidente de la Banque mondiale au Congo ;**
- + Mesdames et Messieurs les Représentants des agences du système des nations unies ;**
- + Monsieur le Directeur de l'Agence Française de développement ;**
- + Monsieur le Préfet du département de Brazzaville ;**
- + Monsieur le député maire de la ville de Brazzaville ;**
- + Mesdames et messieurs les administrateurs maires ;**
- + Mesdames et Messieurs.**

Permettez-moi, avant tout propos, de m'acquitter d'un devoir ; celui de vous remercier, vous qui, malgré vos multiples occupations, avez pu honorer de votre présence cette cérémonie de lancement du projet d'appui à l'inclusion productive des personnes vulnérables dit « Téléma » en langues nationales (Kituba et Lingala), « Lève-toi » en français.

✚ ***Distingués invités,***  
✚ ***Mesdames et messieurs,***

Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son projet de société, ***La Marche vers le Développement, Allons plus loin ensemble***, traduit en programme du Gouvernement, a mis un point d'honneur sur les mesures à prendre pour renforcer l'action sociale en faveur des couches vulnérables de la population et pour renforcer le dispositif de l'action humanitaire.

La Politique Nationale d'Action Sociale (PNAS) qui en a découlé et son plan d'action pour la période 2018-2022 ont pour objectif global, la construction d'un système cohérent, adéquat et performant d'action sociale. Ils s'articulent autour de trois grandes composantes à savoir :

1. Fournir à l'ensemble de la population, un socle de protection sociale non contributive, comprenant des transferts sociaux et des services d'action sociale, en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités, de promouvoir le développement du capital humain, d'aider les ménages et individus vulnérables à mieux gérer les risques et de garantir à toute la population la dignité humaine ;
2. Réduire les risques de catastrophes naturelles ou d'origine humaine et leurs effets néfastes par des actions préventives, la préparation aux catastrophes, la réponse rapide et la protection des victimes et la promotion du relèvement post-catastrophe ;
3. Construire des systèmes forts d'action sociale et d'action humanitaire dotés d'un cadre juridique, institutionnel et opérationnel adéquat pour la réalisation effective de leurs missions.

La cérémonie qui nous rassemble ce jour, est portée par la première de ces trois priorités ci-dessus évoquées qui, dans sa déclinaison, comporte deux grands programmes majeurs, à savoir :

- a. le programme de services d'action sociale pour prévenir et répondre aux risques de tous genres et ;

- b. le programme d'inclusion et d'autonomisation des personnes vulnérables à travers les transferts sociaux et mesures complémentaires pour la promotion de l'autonomisation.

 ***Distingués invités,***  
 ***Mesdames et messieurs,***

De fraîche date et mémoire, il nous souviendra que le 10 décembre 2019, Monsieur Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a procédé au lancement du Programme Activités Génératrices de Revenus (PAGR) du projet LISUNGI. Aujourd'hui, nous lançons cet autre projet dit TELEMA qui s'inscrit dans la même veine de promotion de l'autonomisation des personnes vulnérables.

Il s'agit là d'un prescrit de la Politique Nationale de l'Action Sociale qui voudrait que, par la définition et la mise en œuvre de stratégies innovantes, aucun concitoyen ne soit laissé-pour-compte et intègre la dynamique globale de construction d'une société solidaire et inclusive, où chacun prend et occupe sa juste place, tire bénéfice de l'action de tous et de chacun, sous l'impulsion du Gouvernement.

Ce projet s'adresse à toutes celles et à tous ceux de nos concitoyens, jeunes (16-29 ans), adultes vulnérables (30 à 59 ans), diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou non, qui sont en capacité d'exercer une activité génératrice de revenus ou de poursuivre une formation en vue de leur insertion professionnelle et sociale.

Il est appelé à coexister avec d'autres qui lui sont proches par son objectif ultime. Il s'en distingue néanmoins par son dispositif innovant et ambitieux d'accompagnement des bénéficiaires. Cet accompagnement se voulant pluriel et fécond, est appelé à aller au-delà de la seule action des travailleurs sociaux, pour prendre en compte le concours de toutes les personnes de bonne volonté, à commencer par le tissu communautaire et affectif immédiat ; entendu que chacun peut devenir parrain ou marraine d'un porteur de projet.

Les personnes vulnérables que le projet se propose d'accompagner ont besoin, comme tant d'autres, de s'inscrire dans un ensemble de relations engageant et producteur de sens, c'est-à-dire avoir un modèle à suivre, d'échanger avec de personnes d'origines et de parcours différents, de rêver d'une autre vie...

C'est ainsi que le projet TELEMA ambitionne de constituer un réseau comptant au moins 3.000 parrains bénévoles, qu'ils soient dans la zone d'exécution du projet ou non.

 ***Distingués invités,***  
 ***Mesdames et messieurs,***

Dans ce nouvel espace sacerdotal où le temps ne compte, ni n'est perdu, puisque consacré à l'écoute, au conseil et à l'orientation des futurs créateurs d'entreprises de nature et de tailles variables, vous êtes tous invités à prendre votre place et à parier sur l'avenir de ces porteurs de projets qui, de toute manière, s'en souviendront.




Il s'agira de travailler au renforcement et à la densification de leurs réseaux relationnels personnels et collectifs dont la fragilité est parfois de loin le facteur le plus vulnérabilisant.

Pour notre part, en tant que travailleurs sociaux, donc intervenants directs, nous jouerons notre partition en termes de mise en relation des porteurs de projets avec des personnes et des groupes issus de différents horizons dont les futurs parrains et marraines, aussi bien dans le champ du projet du promoteur que dans ceux connexes, voire totalement différents.

Je voudrais à ce stade, mesdames, messieurs, distingués invités, me réjouir de ce que, à ce jour, nombreuses personnalités ont adhéré à cette idée de parrainage. Si ce jour-ci est consacré au lancement officiel du projet, cela signifie que dans les faits il a démarré sur une échelle démonstrative et prometteuse à Brazzaville et ses environs, à travers deux activités :

d'un côté, il y a le groupement des femmes d'Igné qui bénéficient depuis quatre (4) mois d'une formation et d'un accompagnement de la part des premiers parrains ici présents, et que je vous prie de bien vouloir ovationner ; et de l'autre, la formation des travailleurs sociaux à cette problématique innovante à l'Institut National des Travailleurs Sociaux (INTS).

J'espère que d'autres leur emboîteront le pas.

 ***Mesdames,***  
 ***Messieurs,***  
 ***Distingués invités,***

Je ne saurais clore mon propos, sans remercier les partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent pour relever les défis qui s'imposent à nous. Je pense particulièrement ici à l'Agence Française de Développement (AFD) et à Expertise France pour leur assistance au quotidien.

**Je déclare officiellement lancé, le projet Téléma et vous remercie de votre bien aimable attention.**